

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE GÉNÉRALITES SUR LE DROIT PUBLIC

A. - <i>La distinction du droit public et du droit privé</i>	1
1° Le principe de l'opposition du droit public et du droit privé	1
a) Différence concernant les règles juridiques de droit public et de droit privé	2
b) Différences concernant les sanctions attachées aux règles de droit public et privé	3
2° Les limites de l'opposition du droit public et du droit privé	4
a) Caractère relatif de l'opposition	4
b) Atténuation de l'opposition	4
B. - <i>Divisions du droit public</i>	5
1° Distinction du droit public interne et du droit public international	5
2° Distinctions à l'intérieur du droit public interne	5

PREMIÈRE PARTIE ÉLÉMENTS DE DROIT CONSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

CHAPITRE 1

L'OBJET DU DROIT CONSTITUTIONNEL ET POLITIQUE : LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

Section 1. - <i>Le cadre des institutions constitutionnelles et politiques : l'Etat</i>	9
§ 1. - Les caractères de l'Etat	9
§ 2. - Les fonctions de l'Etat	14
Section 2. - <i>Le droit applicable aux institutions constitutionnelles et politiques</i>	15
Sous-section 1. - <i>Le droit constitutionnel et politique écrit</i>	15
§ 1. - La notion de droit constitutionnel et politique écrit	16
§ 2. - Le régime juridique des règles constitutionnelles et politiques écrites.	16

Sous-section 2. – <i>Le droit constitutionnel et politique coutumier</i>	21
§ 1. – Les constitutions coutumières	21
§ 2. – La coutume constitutionnelle dans les Etats à constitution écrite ..	21
Section 3. – L'organisation des institutions constitutionnelles et politiques	22
Sous-section 1. – <i>L'organisation constitutionnelle</i>	22
§ 1. – Classification des organes constitutionnels	22
§ 2. – Classification des systèmes constitutionnels	24
Sous-section 2. – <i>L'organisation politique</i>	29
§ 1. – Les partis politiques	29
§ 2. – Les groupes de pression	32
Section 4. – L'activité politique	33
§ 1. – La désignation des titulaires de l'autorité politique	33
§ 2. – Les décisions politiques	37
§ 3. – Le régime politique	39

CHAPITRE 2

L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES FRANÇAISES

Section 1. – Généralités	41
Section 2. – La période d'instabilité constitutionnelle (1789-1870)	42
Sous-section 1. – <i>Le premier cycle constitutionnel (1789-1848)</i>	43
§ 1. – La Monarchie constitutionnelle (1789-1792) et la Constitution du 3 septembre 1791	43
§ 2. – La Convention (1792-1795)	45
§ 3. – Le Directoire (1795-1799)	47
§ 4. – La Dictature napoléonienne (1799-1814)	48
§ 5. – Les monarchies parlementaires (1814-1848)	50
Sous-section 2. – <i>Le second cycle constitutionnel (1848-1870)</i>	52
§ 1. – La seconde République (1848-1851)	53
§ 2. – Le second Empire (1851-1870)	54
Section 3. – La période de stabilité constitutionnelle : la troisième République (1870-1940)	57
Sous-section 1. – <i>La Constitution de 1875</i>	57
§ 1. – L'élaboration de la Constitution de 1875	57
§ 2. – La Constitution de 1875 : les principes	57
§ 3. – La Constitution de 1875 : les institutions	59
Sous-section 2. – <i>L'évolution du régime constitutionnel de la troisième République</i>	60
§ 1. – L'affirmation de la prépondérance du Parlement	60
§ 2. – Le renforcement de la situation du gouvernement	61

Section 4. – La Seconde Guerre mondiale et le retour à l'instabilité constitutionnelle (1940-1958)	62
Sous-section 1. – <i>Les régimes de guerre</i>	62
§ 1. – Le gouvernement de Vichy (1940-1944)	62
§ 2. – Le Gouvernement de la France Libre	63
Sous-section 2. – <i>La quatrième République (1946-1958)</i>	64
§ 1. – L'élaboration de la Constitution du 27 octobre 1946	65
§ 2. – La Constitution du 27 octobre 1946 : les principes et les institutions	66
§ 3. – L'application de la Constitution de 1946	70

CHAPITRE 3

LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES DE LA FRANCE LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

Section 1. – Généralités	86
§ 1. – Elaboration de la Constitution de 1958	86
§ 2. – Caractères généraux de la Constitution de 1958	86
§ 3. – Application de la Constitution de 1958	93
Section 2. – Les organes constitutionnels	93
Sous-section 1. – <i>Le Président de la République</i>	93
§ 1. – La désignation du Président de la République	93
§ 2. – Le statut du Président de la République	95
§ 3. – Les fonctions du Président de la République	97
Sous-section 2. – <i>Le gouvernement</i>	107
§ 1. – Composition et statut du gouvernement	107
§ 2. – Fonctions du gouvernement	110
Sous-section 3. – <i>Le Parlement</i>	119
§ 1. – La composition du Parlement	119
§ 2. – Le fonctionnement du Parlement	124
§ 3. – Les fonctions du Parlement	126
Sous-section 4. – <i>Le Conseil constitutionnel</i>	131
§ 1. – Composition et fonctionnement	131
§ 2. – Attributions	132
Sous-section 5. – <i>Les organes constitutionnels secondaires</i>	134
§ 1. – La Haute Cour de Justice	134
§ 2. – Le Conseil économique et social	134
§ 3. – Le Conseil supérieur de la magistrature	135

CHAPITRE 4

LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Section 1. – Théorie des libertés publiques	137
--	-----

Sous-section 1. – <i>Les fondements des libertés publiques</i>	137
§ 1. – Le fondement philosophique	138
§ 2. – Le fondement politique	139
§ 3. – Le fondement économique	139
Sous-section 2. – <i>L'organisation des libertés publiques</i>	140
§ 1. – La formulation des libertés publiques	140
§ 2. – Les garanties juridiques des libertés publiques	148
Section 2. – Etude des principales libertés publiques en droit français	150
Sous-section 1. – <i>La liberté d'action de l'individu</i>	150
§ 1. – La sûreté ou liberté personnelle	150
§ 2. – La liberté de domicile	155
§ 3. – La liberté de la correspondance	158
§ 4. – La liberté de circulation	159
Sous-section 2. – <i>La liberté d'action des groupes sociaux</i>	161
§ 1. – La liberté de réunion	162
§ 2. – La liberté de manifestation	163
§ 3. – La liberté d'association	164
Sous-section 3. – <i>La liberté économique</i>	166
§ 1. – La liberté de propriété	166
§ 2. – La liberté de l'entreprise (liberté du commerce et de l'industrie)	169
§ 3. – Les libertés du travail	172
Sous-section 4. – <i>Les libertés de la pensée</i>	175
§ 1. – La liberté de conscience	175
§ 2. – La liberté de l'enseignement	178
§ 3. – La liberté de la radio et télévision	181
§ 4. – La liberté de la presse	181
§ 5. – La liberté des spectacles	185
Sous-section 5. – <i>L'égalité</i>	186
Sous-section 6. – <i>Vers de nouveaux droits de l'homme</i>	187

DEUXIÈME PARTIE
ÉLÉMENTS DE DROIT ADMINISTRATIF

CHAPITRE 1	
L'OBJET DU DROIT ADMINISTRATIF	
Section 1. – Définition de l'administration	191
§ 1. – La fonction de l'administration	191
§ 2. – Les organismes composant l'administration	193
Section 2. – Définition du droit administratif	194

CHAPITRE 2
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Section 1. – Généralités sur les personnes administratives	197
§ 1. – La notion de personne administrative	197
§ 2. – Personnes administratives et autorités administratives	200
§ 3. – Les rapports entre les personnes administratives	202
Section 2. – Les personnes administratives territoriales	208
§ 1. – Caractères généraux de l'organisation administrative du territoire	208
§ 2. – Les autorités administratives de l'Etat : l'administration centrale	209
§ 3. – Les collectivités territoriales	224
Section 3. – Les personnes publiques spécialisées	250
§ 1. – Généralités sur les établissements publics	250
§ 2. – Les établissements publics administratifs	252
§ 3. – L'établissement public industriel et commercial	254
§ 4. – Le problème de l'établissement public professionnel	258
Section 4. – Les groupements de personnes publiques	260
§ 1. – Les groupements interrégionaux	261
§ 2. – Les groupements interdépartementaux	261
§ 3. – Les groupements intercommunaux sans personnalité juridique	262
§ 4. – Les syndicats de communes	262
§ 5. – Les districts	264
§ 6. – Les communautés urbaines	265
§ 7. – Les groupements entre personnes administratives différentes	268
Section 5. – Les personnes privées rattachées au secteur public	269
§ 1. – Les entreprises publiques en forme de sociétés anonymes	269
§ 2. – Les formes diverses de collaboration de personnes privées avec les services publics	275

CHAPITRE 3
LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION

Section 1. – Généralités sur le personnel de l'administration	279
§ 1. – Les diverses catégories de personnel	279
§ 2. – La définition du fonctionnaire public	281
§ 3. – L'organisation générale de la fonction publique	281
Section 2. – Le statut juridique des fonctionnaires	284
§ 1. – Le recrutement des fonctionnaires	284
§ 2. – La carrière des fonctionnaires	287
§ 3. – Les obligations et les droits des fonctionnaires	291

CHAPITRE 4
LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Section 1. – Le domaine de la justice administrative : la séparation des tribunaux administratifs et des tribunaux judiciaires	300
Sous-section 1. – <i>L'origine de la justice administrative : les raisons d'être de la séparation</i>	300
§ 1. – L'explication historique	300
§ 2. – L'explication technique	302
Sous-section 2. – <i>Les limites de la justice administrative : les effets de la séparation</i>	303
§ 1. – Les règles de fond et les critères de compétence	303
§ 2. – Les règles de procédure et les conflits de compétence	309
Section 2. – L'organisation de la justice administrative : les juridictions administratives	312
Sous-section 1. – <i>Les tribunaux administratifs</i>	312
§ 1. – Evolution historique	312
§ 2. – Composition	313
§ 3. – Attributions	313
Sous-section 2. – <i>Les cours administratives d'appel</i>	314
§ 1. – Composition	315
§ 2. – Attributions	315
Sous-section 3. – <i>Le Conseil d'Etat</i>	315
§ 1. – Composition	315
§ 2. – Attributions	318
Sous-section 4. – <i>Le médiateur</i>	320
Section 3. – Le fonctionnement des juridictions administratives : procédure et recours contentieux	320
Sous-section 1. – <i>Les règles générales de la procédure administrative contentieuse</i>	321
§ 1. – Les priviléges de l'administration	321
§ 2. – Le déroulement de l'instance administrative contentieuse	324
Sous-section 2. – <i>Les branches du contentieux administratif : les recours</i>	329
§ 1. – Le contentieux de l'annulation et le recours pour excès de pouvoir	329
§ 2. – Le contentieux de pleine juridiction ou plein contentieux	336
§ 3. – Le contentieux de l'interprétation	338
§ 4. – Le contentieux de l'appréciation de validité	339
§ 5. – Le contentieux de la répression	339